



**Du 19 janvier au 2 février 2014**  
**Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay**  
 2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche  
**Site paroissial & Infos : [www.paroissestnomchavenay.com](http://www.paroissestnomchavenay.com)**  
 e-mail : [paroissestnom@gmail.com](mailto:paroissestnom@gmail.com) Tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



**Des envies de promenades parisiennes ?**

Ayant par la plus part d'entre nous des rythmes de vies effrénés et des programmes bien chargés, nous goûtons la pause dominicale qui nous permet de sanctifier le jour du Seigneur, de nous reposer et de vivre des temps de vie familiale (en écrivant cela nous pensons aussi au désagrément rencontré par ceux qui ne peuvent faire autrement que de travailler ce jour là).

Or, la famille, et la vie elle-même dans sa fragilité, sont aujourd'hui gravement menacées. (Cf. le communiqué du Conseil permanent de la Conférence des Evêques de France et le texte du Père Daniel Ange).

C'est ce qui explique et justifie que nous soyons appelés à nous mobiliser au moins deux dimanches de suite (pour ne pas dire trois !!!), sacrifiant de notre temps de pause légitime... (Cf. Le message du Pape et Sa bénédiction pour le 19/01)

Certains pourront penser que ces manifestations sont inutiles ou trop nombreuses, ou... Il est évident que c'est du domaine de la liberté d'un chacun de savoir comment se mobiliser pour que la vie et la famille puissent retrouver une place respectée, protégée et soutenue par ceux qui ont en charge le Bien Commun.

Mais qu'au moins chacun s'interroge sur ce qu'il fait concrètement pour ces grandes causes.

A chacun d'entre-nous est adressée cette question du livre de la Genèse alors que venaient d'avoir lieu la défiguration de la famille par le péché originel et le meurtre d'Abel: « qu'as-tu fait de ton frère ? ».

Puissions-nous éviter de répondre comme Caïn : « Je ne sais, répondit-il, suis-je le gardien de mon frère ? »... en langage plus familier : j'ai d'autres chats à fouetter...

Père BONNET+ curé

**Ont été célébrées à St Nom les obsèques de :** Mr Lucien HUBERT à 14h et Mr Pierre MUSSET à 15h, vendredi 17/01 en l'église de St Nom.

**Feront leur première communion :** Léon et Lucie ROQUEBERT, Antoine KIM et Inès ROCHET, samedi 01/02 à 10 h 45 en l'église de St Nom.

**Adoration du St Sacrement :** vendredi 31/01 de 9h30 à 12h 00 en l'église de St Nom.

**Chapelet :** mercredi 29/01 à 18h en l'église de St Nom.

**Mouvement des chrétiens retraités (MCR) :** mardi 21/01 à 14h00 chez Mme Bultez, à St Nom.

**CATECHISME :** mercredi 22/01 : pour les CE2 et CM1 à 9h30 ou 11h et pour les CM2, journée chez les bénédictines de Blaru, rendez-vous sur le parking de l'église de St Nom, à 8h45.

CE2, CM1 et CM2 : mercredi 29/01, à 9h30 ou 11h.

Pour les 6° : mardi 21/01 à 17h30. Pour les 4° : vendredi 24/01 à 17h30 salle St Joseph.

Pour les 5° : mardi 28/01 à 17h30. Pour les 3° : vendredi 31/01 à 17h30 salle St Joseph.

**Catéchisme pour adultes:** mardi 28/01 20h45, salle St Joseph, à la maison paroissiale de St Nom. Poursuite de l'étude du Catéchisme de l'Eglise Catholique. On peut prendre « le train en route » sans problème.

**Conseil Pour les Affaires Economiques :** Réunion au presbytère jeudi 30/01 à 20 h45.

**Préparation au mariage :** 2<sup>ème</sup> soirée de la session de préparation au mariage pour tous ceux qui comptent se marier en 2014. Samedi 01 février 2014 à 20h45 à la maison paroissiale (salle St Joseph)

**Confessions :**

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine

(\*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

				<i>Du lundi 20 au vendredi 24/01 Pas de messe exceptionnellement</i>	
Samedi 25/01	09h00	St Nom	Conversion de st Paul (Fête)		Messe pr intention particulière
Dimanche 26/01	09h30	Chavenay	3 <sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire		Messe pro Populo
	11h00	St Nom	''		Messe pr Roger Glorieux
	18h00	St Nom	''		Messe pr Michel Prieur
Lundi 27/01	09h00	Chavenay	Ste Angèle Merici		Messe pr Michel Prieur
Mardi 28/01 (*)	09h00	St Nom	St Thomas d'Aquin		Messe en l'honneur du St Esprit
Mercredi 29/01	18h30	St Nom	De la Férie		Messe pr Roger Glorieux
Jeudi 30/01	18h30	Chavenay	De la Férie		Messe pr Philippe Guillard
Vendredi 31/01	09h00	St Nom	St Jean Bosco		Messe pr Ames du Purgatoire
Samedi 01/02	09h00	St Nom	Mémoire Bienheureuse Vierge Marie		Messe pr intention particulière
Dimanche 02/02	09h30	Chavenay	Présentation de Jésus au Temple		Messe pro Populo
	11h00	St Nom	''		Messe pr action de grâce
	18h00	xxx	Pas de messe à 18h en raison de la manif pour la famille	xxxxxxx	



## ***A propos de l'Euthanasie : Déclaration du Conseil permanent de la Conférence des Evêques de France***

Un projet de loi sur la fin de vie pourrait être déposé devant le Parlement d'ici la fin de l'année. Des rapports et des avis rendus publics ces derniers mois ont demandé des améliorations de la loi Leonetti. Cependant, améliorer la législation, ce n'est pas la changer fondamentalement. Le sujet est trop grave pour ne pas agir avec prudence.

Contrairement à d'autres [1], l'avis rédigé par un « panel de citoyens » [2] propose de légaliser le « suicide médicalement assisté », sous condition d'une demande expresse d'une personne en fin de vie ou atteinte d'une maladie jugée irréversible. Aider un malade à mettre lui-même fin à ses jours ou provoquer délibérément la mort d'un patient à sa demande, ce qui est proprement appelé euthanasie, sont inacceptables. L'avis admet même la pratique de l'euthanasie sans consentement de la personne devenue incapable de s'exprimer !

Notre société cherche à « esquiver la mort » [3] et redoute la proximité avec celui qui va mourir. Elle pourrait être ainsi conduite à des décisions inhumaines. Il importe donc de clarifier le vocabulaire et les buts poursuivis. Personne ne peut provoquer délibérément la mort, fût-ce à la demande d'une personne gravement malade, sans transgresser un interdit fondamental. « Tu ne tueras pas » [4] demeure une exigence morale majeure de toute société, et, pour les croyants, un commandement de Dieu. C'est le fondement de toute vie sociale respectueuse d'autrui, spécialement des plus vulnérables [5]. Nombre de nos contemporains, en raison d'une maladie, d'un handicap ou de leur âge, se sentent devenus une charge pour leurs proches et un poids pour la société. Ils souffrent de leur solitude, de l'indifférence d'autrui, du regard porté sur eux dans une société axée sur les valeurs d'autonomie et d'efficacité. Ceux qui en viennent à douter de la valeur et du sens de leur vie ont besoin « d'accompagnement, de solidarité et de soutien dans l'épreuve » [6]. N'aurons-nous rien d'autre à leur proposer que de mettre fin à leur existence ?

Le suicide est souvent présenté de nos jours comme « une ultime liberté ». Mais en même temps, on s'alarme, à juste titre, des taux élevés de suicides particulièrement chez les jeunes et les personnes âgées. Comment réagir contre la banalisation du suicide et en faire en même temps la promotion ? Comment pourrions-nous juger nécessaire d'aider certaines personnes à affronter un épisode de détresse pour éviter l'irréparable, et, par ailleurs, encourager et assister d'autres personnes dans leur volonté de mourir ? Qui deviendrait le juge des vies qui ne valent plus d'être vécues ? Il serait discriminatoire d'estimer aussi différemment la valeur de la vie des uns et des autres.

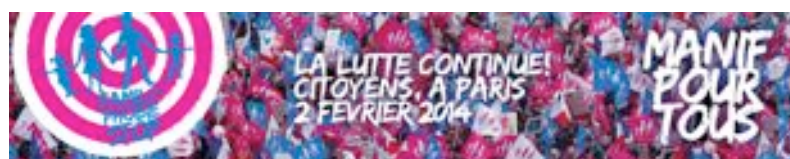
Tout suicide affecte la solidarité et la volonté de vivre du corps social. Il est donc nécessaire et urgent de poursuivre un véritable engagement de solidarité et de fraternité. Beaucoup se sont investis pour soulager les douleurs et les souffrances de la fin de vie mais « la tâche à accomplir est encore immense » [7]. Les campagnes médiatiques de promotion d'une nouvelle loi contribuent malheureusement à détourner l'attention des indispensables réformes à entreprendre, parmi lesquelles l'accès à « des soins palliatifs et à un accompagnement » à « toute personne malade dont l'état le requiert » [8].

Notre conviction profonde est qu'un changement législatif ne peut avoir pour objectif que de rendre plus manifeste le respect dû à toute personne en fin de vie. Cela passe par le refus de l'acharnement thérapeutique, le refus de l'acte de tuer ; ainsi que par le développement des soins palliatifs et le renforcement des solidarités familiales et sociales.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France :

Mgr Georges PONTIER, archevêque de Marseille, président  
Mgr Pierre-Marie CARRÉ, archevêque de Montpellier, vice-président  
Mgr Pascal DELANNOY, évêque de Saint-Denis, vice-président  
Cardinal André VINGT-TROIS, archevêque de Paris  
Mgr Jean-Claude BOULANGER, évêque de Bayeux et Lisieux  
Mgr François FONLUPT, évêque de Rodez et Vabres  
Mgr Jean-Paul JAMES, évêque de Nantes  
Mgr Hubert HERBRETEAU, évêque d'Agen  
Mgr Stanislas LALANNE, évêque de Pontoise  
Mgr Benoît RIVIÈRE, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon

[1] Notamment, Comité consultatif national d'éthique, Avis n° 121, Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir, 30 juin 2013. [2] Conférence de citoyens sur la fin de vie, Avis citoyen, 14 décembre 2013. 18 personnes réunies par l'IFOP. [3] Cf. Commission de réflexion sur la fin de vie en France, Penser solidairement la fin de vie, Rapport à François Hollande, Président de la République française, décembre 2012, Partie I, § I.1 : L'esquive de la mort. [4] Livre de l'Exode - Chapitre 20, 13. [5] Cf. Louis-Marie Billé, Président de la Conférence des évêques de France, « Un compromis impossible », Communiqué de presse, 4 mars 2000. [6] Jean-Paul II, Evangelium Vitae, 25 mars 1995, § 67. [7] Cf. Comité consultatif national d'éthique, Avis n° 121, Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir, 30 juin 2013, 3° Partie, III.2. [8] Code de la santé publique, art. L1110-9.



## **Nouvelle manifestation de La Manif Pour Tous: dimanche 2 février ! Paris, Bruxelles, Madrid, Rome... La Manif pour Tous a fait de émules en Europe.**

Projet de loi Famille, fabrication d'enfant sans père (PMA pour couple de femmes), mères porteuses, diffusion de l'idéologie du genre à l'école, réduction du congé parental, fiscalité contre les familles (fin de la conjugalité de l'impôt, baisse du quotient familial...) : il est temps de mettre un terme à tous ces projets LGBT et anti-famille que prépare le gouvernement dans la foulée de la loi Taubira (mariage et adoption pour les couples de même sexe) dont LMPT demande toujours l'abrogation (sans rétroactivité). Infos sur [www.lamanifpourtous.fr](http://www.lamanifpourtous.fr)

## **A PROPOS DE LA CHANDELEUR !**

### Origine du mot

La chandeleur vient de l'expression latine « festa candelarum », la **fête des chandelles**.

L'histoire de la chandeleur est complexe.

Dans la religion romaine, ce mois est vécu comme mois de purification [en latin, « februarie » signifie « purifier »]. On fêtait les lupercales en l'honneur du dieu Pan.

Dans l'antiquité latine, ce mois était donc vécu comme un moment de purification avant la renaissance liée au réveil de la nature et à l'arrivée du printemps.

### Présentation de Jésus au Temple

#### Purification de la Très Sainte Vierge.

Quand l'Empire devient chrétien, le pape Gélase 1<sup>er</sup> supprima les Lupercales et la **fête des chandelles fut remplacée par la fête de la Présentation au Temple et de la Purification de la Vierge**.

Selon la loi mosaïque, toute femme juive ayant mis au monde un enfant doit se purifier pendant une période de 7 jours puis attendre 33 jours, ce qui fait 40 jours. Le 2 février, c'est **40 jours après Noël**. Cette fête commémore donc la venue de Marie au Temple, 40 jours après la naissance de son enfant, le 25 décembre.

C'est au cours de la venue au Temple de la Sainte Famille que Siméon reconnût l'enfant Jésus comme le Messie annoncé par les prophètes (Lc 2,22-32). Et prononça les mots messianiques : « un glaive traversera ton cœur. » annonçant la Passion à venir

**Dans l'exégèse chrétienne, l'enfant Jésus est comparé à une chandelle dont la cire rappelle la chair et la flamme, la divinité, manière de dire et de décrire la double nature du Christ, humaine et divine. D'autant que le Christ est aussi la lumière du monde.**

### Traditions populaires : les crêpes ?

Début février on distribuait des crêpes aux pèlerins qui allaient à Rome. A cette occasion des processions avaient lieu à travers la ville et on portait des chandelles, symbole du Christ.

Par leur forme ronde les crêpes rappellent les beaux jours, le retour des saisons, elles sont porteuses de vie. En plus l'étymologie latine de crêpe est « crispus », ondulé, qui est très proche de « christus ».

Des rites agricoles ont lieu à cette fête. Au XIX<sup>e</sup> siècle ce jour pouvait être chômé. On marquait après l'hiver la reprise des activités. L'usage de faire sauter les crêpes avec une pièce d'or trouve là son origine quelque peu superstitieuse : Une ou deux crêpes sont placées en haut des armoires pour toute l'année afin d'apporter protection sur les récoltes (notamment le blé et le sarrasin) et fécondité à la famille.

En Bretagne, la crêpe de la chandeleur servait pour la demande de fiançailles. La jeune fille faisait les galettes. Si sa mère les rangeait dans l'armoire, le jeune homme se voyait refuser son parti. Si les galettes restaient sur la table, l'accord était donné !

De nombreux dictons rappellent aussi que les fêtes chrétiennes restent inscrites dans le calendrier cyclique des saisons, parmi ceux liés à la chandeleur on trouve : *S'il pleut à la Chandeleur, les vaches auront beaucoup de beurre* et *A la Chandeleur, l'hiver cesse ou reprend vigueur ! ...A voir cette année !!!!*

### **Sermon de Saint Sophrone de Jérusalem.**

Allons à la rencontre du Christ, nous tous qui honorons et vénérons son mystère avec tant de ferveur, avançons vers lui dans l'enthousiasme. Que tous sans exception participent à cette rencontre, que tous sans exception y portent leurs lumières.

Si nos cierges procurent un tel éclat, c'est d'abord pour montrer la splendeur divine de celui qui vient, qui fait resplendir l'univers et l'inonde d'une lumière éternelle en repoussant les ténèbres mauvaises ; c'est aussi et surtout pour manifester avec quelle splendeur de notre âme, nous-mêmes devons aller à la rencontre du Christ.

De même, en effet, que la Mère de Dieu, la Vierge très pure, a porté dans ses bras la véritable lumière à la rencontre de ceux qui gisaient dans les ténèbres ; de même nous, illuminés par ses rayons et tenant en mains une lumière visible pour tous, hâtons-nous vers celui qui est vraiment la lumière.

C'est évident ; puisque la lumière est venue dans le monde et l'a illuminé alors qu'il baignait dans les ténèbres, puisque le soleil levant qui vient d'en haut nous a visités, ce mystère est le nôtre. C'est pour cela que nous avançons en tenant des cierges, c'est pour cela que nous accourons en portant des lumières, afin de signifier la lumière qui a brillé pour nous, mais aussi afin de signifier la lumière qui a brillé pour nous, mais aussi afin d'évoquer la splendeur que cette lumière nous donnera. Courons donc ensemble, allons tous à la rencontre de Dieu.

Cette lumière véritable, qui éclaire tout homme venant en ce monde, voici qu'elle vient. Soyons-en tous illuminés, mes frères, soyons-en tous resplendissants.

Que nul d'entre nous ne demeure à l'écart de cette lumière, comme un étranger ; que nul, alors qu'il en est inondé, ne s'obstine à rester plongé dans la nuit. Avançons tous dans la lumière, tous ensemble, illuminés, marchons à sa rencontre, avec le vieillard Syméon, accueillons cette lumière glorieuse et éternelle. Avec lui, exultons de tout notre cœur et chantons une hymne d'action de grâce à Dieu, Père de la lumière, qui nous a envoyé la clarté véritable pour chasser les ténèbres et nous rendre resplendissants.

Le salut de Dieu, qu'il a préparé à la face de tous les peuples et qu'il a manifesté pour la gloire du nouvel Israël que nous sommes, voilà que nous l'avons vu à notre tour, grâce au Christ ; et nous avons été aussitôt délivrés de la nuit de l'antique péché, comme Syméon le fut des liens de la vie présente, en voyant le Christ.

Nous aussi, en embrassant par la foi le Christ venu de Bethléem à notre rencontre, nous qui venions des nations païennes, nous sommes devenus le peuple de Dieu, car c'est le Christ qui est le salut de Dieu le Père. Nous avons vu de nos yeux Dieu qui s'est fait chair. Maintenant que la présence de Dieu s'est montrée et que nous l'avons accueillie dans notre âme, nous sommes appelés le nouvel Israël ; et nous célébrons sa venue par une fête annuelle pour ne jamais risquer de l'oublier.



## **Notre Pape François soutient la Marche pour la Vie**

***Dans un courrier signé par le Nonce apostolique en France, Mgr Luigi Ventura, le pape François fait part de sa proximité spirituelle avec la Marche pour la vie, organisée dimanche 19 janvier à Paris. En voici le texte :***

« Le Pape François qui est informé de votre initiative en faveur du respect de la vie humaine salue les participants à cette marche et, en vous invitant à maintenir vive votre attention pour ce sujet si important, reprend et vous rappelle l'exhortation qu'il a adressée à Rome dans l'homélie prononcée pour la journée d'Evangelium Vitae le 16 juin 2013 : « *Chers frères et sœurs, regardons Dieu comme le Dieu de la vie, regardons sa loi, le message de l'Évangile comme une voie de liberté et de vie. Le Dieu vivant nous rend libres ! Disons oui à l'amour et non à l'égoïsme, disons oui à la vie et non à la mort (...) en un mot, disons oui à Dieu qui est amour, vie et liberté* ». Le Saint-Père en vous faisant parvenir l'assurance de sa proximité spirituelle et de sa prière vous accorde bien volontiers sa bénédiction apostolique. »



***A propos de la première lecture du dimanche 19/01, voici un commentaire illustré trouvé sur le blog : <http://lapinbleu.over-blog.net> :***

### **2<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire – Année A**

1<sup>ère</sup> Lecture : Isaïe 49,3,5-6 Psaume 39 2<sup>ème</sup> Lecture : 1 Corinthiens 1,1-3 Évangile : Jean 1,29-34

Oui, j'ai du prix aux yeux du Seigneur



- L'ensemble est simple : on y voit un lapin qui a une étiquette avec un prix dessus, rien de plus.

- L'étiquette est accrochée à son bras, Le pris est élevé, infini (on n'en voit qu'une partie) et en rouge (si imprimé en polychrome !!!). Il descend du Ciel.

- La signification est que chaque être vivant a ce prix infini, en rouge, parce qu'il a coûté le sang (=la vie) du Fils de Dieu. Je vau le prix de Dieu puisqu'il a donné sa vie pour moi.

- Le prix n'est pas celui que je me donne, que je me mets, mais celui que Dieu me donne. C'est pour ça que sur ce dessin, il n'y a rien d'autre (pas de décor, pas d'autres personnes...) A moi tout seul, je vau le prix de Dieu.

- Le lapin a l'air étonné de valoir tant aux yeux de Dieu.

#### **Questions :**

- Si c'était pour moi seul(e), Dieu aurait créé le monde quand-même.

- Si c'était pour moi seul(e), Dieu serait aussi mort sur la croix.

Que penses-tu de tout cela ?



## **Semaine de prière pour l'unité des chrétiens**

Du 18 au 25 janvier

### ***Le Christ est-il divisé ?***

À cette occasion, le Conseil d'Églises chrétiennes en France invite les communautés à porter tout particulièrement dans la prière nos frères et sœurs chrétiens en Égypte.

#### **Prière pour l'Unité des Chrétiens (du Père Paul Couturier \*)**

Seigneur Jésus,  
qui à la veille de mourir pour nous, as prié  
pour que tous Tes disciples soient parfaitement un,  
comme Toi en Ton Père et Ton Père en Toi,  
fais-nous ressentir douloureusement l'infidélité de notre désunion.  
Donne-nous la loyauté de reconnaître  
et le courage de rejeter  
ce qui se cache en nous d'indifférence, de méfiance

et même d'hostilités mutuelles.  
Accorde-nous de nous rencontrer tous en Toi,  
afin que, de nos âmes et de nos lèvres,  
monte incessamment ta prière pour l'Unité des Chrétiens,  
telle que Tu la veux, par les moyens que Tu veux.  
En Toi, qui es la charité parfaite,  
fais-nous trouver la voie qui conduit à l'unité  
dans l'obéissance à Ton amour et à Ta vérité. Amen.

\* le Père Couturier (1881- 1953) est un des principaux fondateurs de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

## Qui rejette l'Enfant de Noël, aux enfants injecte un poison mortel par le Père Daniel-Ange



Pendant ce beau temps de Noël, jusqu'au 2 février, nous sommes tous serrés dans l'unique Grotte de Bethléem, autour d'un Tout-Petit, unique entre tous. Mais cet Enfant n'est-il pas physiquement interconnecté avec chaque enfant dans tous les pays, et tous les siècles ? N'est-Il pas l'Enfant II, par excellence, mystérieusement présent en chacun(e) ? Jean-Paul une nuit de Noël, s'est exclamé : « Oui, en chacun, il y a certainement Jésus. » (Non une image, une ressemblance, mais LUI, Jésus, en personne.) Ne sont-ils pas tous chair de sa Chair, sang de son Sang, parce qu'Il s'est fait chair de leur chair, sang de leur sang ?

### L'enfant à qui on refuse le simple droit à l'existence

Oui, Dieu s'est fait zygote, fœtus, embryon, pour guérir, sanctifier, consacrer, diviniser chacune de nos gestations. Et voici le sein maternel, sanctuaire le plus divin au monde, devenu le lieu où le plus fragile de tous est le plus menacé de la planète. Le premier berceau de tout être humain, si facilement transformé en tombeau. Le lieu par excellence, de la compassion amoureuse, devenant lieu d'exécution douloureuse (jusqu'à la naissance dans certains pays) [1].

Pour ces Saints innocents d'aujourd'hui, comment ne pas continuer à nous battre ? À ce propos, il nous faut remercier Mgr Pontier pour ses propos courageux sur le drame de l'avortement. Propos d'une telle actualité, mais hélas ! bien rares ces dernières années de la part de nos pasteurs. Et Dieu sait combien les fidèles qui luttent courageusement, parfois héroïquement pour protéger la vie, en sa première éclosion, comme dans son couchant naturel, ont besoin d'être soutenus, encouragés, confortés par leurs bergers. Et combien sont déçus de ne pas toujours le sentir [2].

« La défense de la vie est un chemin qui est plein de loups et peut-être nous amènera-t-on devant les tribunaux pour avoir pris soin de la vie, peut-être nous tueront-ils. Ils tuaient les martyrs chrétiens pour avoir prêché cet évangile de la vie, mais Jésus nous donne la force. [3] »

### L'enfant handicapé qu'on peut légalement tuer

Mais, voici que le pire s'ajoute au pire. En Belgique et aux Pays-Bas, on va pouvoir en toute légalité tuer tout enfant, atteint d'une maladie incurable ou d'un handicap à vie. Cela, décidé dans les faits par un seul médecin s'arrogeant le droit exorbitant de mort ou de vie sur ce petit innocent qui souvent, puise plus de joie à vivre et donne plus de joie à ses parents qu'on ne le soupçonne. Et peut-être bientôt sans le consentement des parents, ceux-ci ne pouvant être objectifs, puisqu'ils l'aiment.

De même que les pauvres mères dont le sein maternel est loué ne peuvent s'attacher à l'enfant qu'elles portent et qui lui sera arraché, ainsi l'amour parental pour un enfant malade est stigmatisé négativement. Et voilà le sentiment humain le plus grand, le plus beau, le plus profond trésor dans tous les peuples, et tous les temps, retourné contre de pauvres parents, les empêchant de sauver leur enfant. Cet infanticide condamné comme une abomination par Dieu lui-même, en sa Parole, éradiqué depuis des siècles par le judaïsme et le christianisme, le voici... légalisé. En toute impunité.

Régression de 3000 ans de progressive évolution humaine. Retour à la barbarie, à la sauvagerie des sacrifices humains d'il y a 2000 ans. Loi qui fait du médecin un assassin, du docteur un tueur. Oui, infanticide légalisé : barbarie actualisée ! Pour tester une lessive, le panel représentatif est de 1000 personnes, pour entériner une loi donnant droit de vie et de mort... 20 personnes suffisent. Honneur aux courageux Veilleurs debout de Belgique qui sont la voix d'une multitude, mais surtout de la conscience profonde nationale. Mais faut-il qu'un peuple entier soit à ce point anesthésié, paralysé, inhibé, pour n'avoir pu faire descendre sur la place Royale ou l'avenue Louise, un million de rebelles [4].?

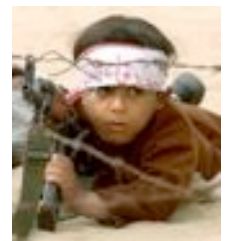


### Celui que l'on arrache à sa maman et que l'on prive de parents

Mais l'enfant *in sinu*, c'est maintenant (déjà massivement) ces personnes implantées dans un sein loué. L'enfant transbahuté, dès sorti, dans les bras d'une femme dont il ne vient pas, et qu'il n'a jamais habitée : une intruse, une étrangère à son être. C'est l'enfant qui, jamais ne connaîtra sa généalogie (si ce n'est en cherchant dans des factures... généalogie du futur!), sinon qu'il a été fabriqué en éprouvette avec des paillettes du Danemark et des ovocytes de Birmanie transitant via un sein aux Philippines.

C'est l'enfant que l'on trompe en l'obligeant à dire « maman » à un monsieur barbu ou papa à une jeune fille. C'est l'enfant qu'on fabrique, d'après le QI présumé du spermo-donateur anonyme, et qui sera à jamais orphelin soit d'un père, soit d'une mère.

C'est l'enfant qui, kalachnikov en main est obligé de tuer, en ce moment même dans plusieurs régions du monde. Cette réponse bouleversante à la question d'un journaliste : « Que veux-tu devenir plus tard ?.. » — « un enfant ! » C'est l'enfant orpailleur exploité, dont la poignée de



diamant ne vaut qu'un Tee-shirt délavé.

C'est l'enfant — par millions aussi — kidnappé, acheté, vendu, commercialisé pour chair fraîche, impunément, esclave de la cupidité charnelle de ces criminels vicieux qui en font des petits vieux, sinon des cadavres, avec la connivence secrète des pouvoirs publics.

C'est l'enfant souillé, culpabilisé à mort par des pervers pédophiles et surtout éphébophobes, crime en passe d'être légalisé [5].

C'est l'enfant assassiné par des pervers sexuels, avec la grande indulgence de la Justice pour les criminels.

C'est l'enfant visé par les pornocrates inondant de leurs dégueulasseries la Toile et iPod de nos mômes.

### **L'enfant dont on falsifie la conscience et trompe le bon sens.**

Dans son discours d'ouverture de la dernière Assemblée plénière de l'épiscopat, Mgr Pontier a merveilleusement exhorté à regarder la vie à partir « *des plus fragiles, des plus affligés, les enfants* », s'exclamant : « *Que de souffrances constatées par les éducateurs, les psychiatres, les médecins, les prêtres ! Que d'enfants soumis aux choix personnels de leur père ou de leur mère !* » Mais il aurait pu ajouter : aux diktats des idéologues sans scrupule ! Je pose la question : mais quel enfant est aujourd'hui en France le plus affligé, sinon celui à qui on inocule — atroce lavage de cerveau — la théorie mortifère du gender, celui dont on pervertit l'intelligence, trompe l'innocence, viole la conscience, falsifie le bon sens, sape la confiance et en fin de compte, dont on bousille l'existence. Car on détruit son instinct du réel, on torture sa raison, on casse les deux ultimes repères dans sa vie : l'altérité et la fécondité, la seconde conditionnée par la première.

Malgré les assurances, données par Mrs Valls et Peillon, qu'elle ne sera pas enseignée dans les écoles, en fait seul le mot est évité, vu la polémique, mais la matière est bel et bien enseignée, dès cette année scolaire dans dix académies. Cela à titre de test pour l'étendre à toutes les écoles, du primaire au BAC. Pour me croire, il suffit de parcourir les contenus de la circulaire du SNUipp-FSU : « *Eduquer contre l'homophobie dès l'école primaire.* » Visée : « *déconstruire la complémentarité des sexes en brisant les stéréotypes et les assignations sexuelles* » (sic) [6].

En cet hiver, 46 800 élèves de CE2, CM1 et 2 doivent subir le film Tomboy dont on ne sait si le héros est garçon ou fille, et dont la conclusion est que c'est ton regard et donc ton désir qui lui donne son identité sexuelle. Les auteurs ont le cynisme d'avouer compter sur le phénomène cinématographique d'identification de l'enfant au personnage vedette, ici de Mickaël, en référence à Mickaël Jackson. Mais veut-on vraiment faire de nos enfants des androgynes, en les a- ou déssexualisant ?



Et comme il faut formater l'enfant le plus tôt possible, c'est déjà dans crèches et maternelles (bientôt rebaptisées) où jeux et vêtements y sont asexués qu'on leur assène que leur identité sexuelle n'a rien à voir avec leur anatomie, et qu'ils choisiront plus tard, quitte à changer régulièrement d'orientation sexuelle. Faut-il avoir perdu la tête pour oser lui asséner froidement comme une évidence : « *T'as un corps de mâle, mais tu peux être fille. Et vice-versa. No problème. Tu choisis.* »

Ce viol psychique — à long terme — n'est-il pas aussi criminel qu'un viol physique ? Voulons-nous vraiment d'ici deux ans en France, les « *Kid's sex reassignment clinics* », le nouveau marché médical émergent aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne (où les médecins n'auront même plus le droit d'y faire objection de conscience) ?

Par ailleurs, outre les termes de « filles » -, « garçons », étripés de leur signification, ce sont ceux de « mère » et « père », les mots-sacrés entre tous dans toutes les langues et tous les siècles, qui ont tout simplement disparus, au profit de : « responsables n° 1 et 2 ».

### **L'enfant dont on bousille l'existence**

Ce matraquage s'ajoute aux programmes des cours de soi-disant éducation sexuelle, désormais obligatoires dès le primaire et confiés dans les écoles publiques, quasi exclusivement aux lobbies faisant la promotion de l'homosexualité. L'information vire à l'incitation. L'éducation y frise la provocation, les explications tendent vers l'initiation. Sinon à la perversion. Là aussi, orchestration internationale [7].

Non et non, on ne joue pas avec la vie d'un enfant, tout comme on ne joue pas avec son corps. On ne falsifie pas son intelligence, comme on n'excite pas ses sens. Non et non, on ne leur injecte pas du poison mortel. Non et non, ils ne sont pas des cobayes. On ne s'en sert pas pour faire des expériences psychologiques, comme dans les camps nazis pour expériences médicales.

Du jour au lendemain, on lance une théorie en l'air, il faut l'inculquer de suite et partout. Et quelques années après : bonjour les dégâts, bonjour les procès ! Comme pour les médicaments mis dans le grand public, avant d'avoir été testés dans la durée. Quelques années après, ce sont les procès pour effets secondaires meurtriers. Je donne rendez-vous aux autorités coupables — ou plutôt inconscientes — dans les HP où nous retrouverons nos enfants d'aujourd'hui devenus les déséquilibrés mentaux ou les délinquants sociaux de demain. D'ailleurs la Norvège, après 20 ans d'échec spectaculaire y a déjà renoncé, cessant le financement de ses organismes de promotion. Par ailleurs, Judith Butler, l'égérie du gender est revenue sur un certain nombre de ses assertions premières de son Gender troubles. Mais ces deux faits : tabous ?

Veut-on vraiment faire de nos enfants des épaves dépravées ? Des petits vieux vicieux et désabusés à force d'avoir été abusés dans leur innocence, trompés dans leur confiance ? Veut-on les réduire à long terme à n'être que des

« bêtes à sexe » (mot d'une exposition à Paris imposée à des milliers d'élèves), des esclaves de cet « instinct sexuel » partout exalté comme le must de la vie [8].

Si oui, s'applique à leurs promoteurs, les mots intransigeants du Petit frère Charles de Foucauld, à propos de l'esclavage alors toléré en Algérie : « *Malheur à vous, hypocrites qui mettez partout liberté, égalité, fraternité, droits de l'homme et qui permettez de voler des enfants à leurs parents* » [9] « *C'est d'une immoralité honteuse de voir des jeunes gens volés à leur famille* ». [10].

## L'enfant kidnappé par un État prédateur

Cette infiltration idéologique n'est ni plus ni moins, une violation, non seulement de l'intimité d'un enfant, mais des droits éducatifs des parents.

Laurence Rossignol, sénatrice PS, l'avoue carrément : « *Les enfants n'appartiennent pas à leurs parents, ils appartiennent à l'État.* » J'en conclus : l'État kidnappe les enfants, les « nationalise », les transforme en « pupilles de l'État », alors qu'ils ne sont pas orphelins. Il les « arrache » (M. Peillon) non seulement « aux stéréotypes familiaux » mais carrément à leurs familles. Voilà qui est sombre et net ! [11] C'est une confiscation par l'État du plus imprescriptible des droits : le droit parental [12]. Un viol de la priorité absolue des familles sur l'État, en ce qui touche aux enfants. D'ailleurs, historiquement, la famille a précédé tous les États du monde. L'État est au service des familles et non l'inverse [13].

Non et non, les enfants n'appartiennent pas à l'État, encore moins à un parti politique de justesse majoritaire et provisoirement au pouvoir. Embrigader la jeunesse pour lui inoculer l'idéologie d'État — et pire, une nouvelle religion fut le propre du nazisme et du communisme. **Même les animaux défendent leurs petits au prix de leur vie** Une nouvelle phase de cette guerre de l'État contre ses enfants démarre en cette année 2014, rappel sinistre de... 1914. La seule chose qui pourrait peut-être encore endiguer cette déferlante serait une réaction des parents, directeurs d'école, enseignants, pédopsychiatres, et surtout pour les plus grands, des jeunes eux-mêmes. Si à la rentrée 14, ne fût-ce que 200 000 familles refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école, si quelque 50 000 éducateurs et professeurs y font objection de conscience, si 100 000 jeunes revendiquent la désobéissance civile, le ministre serait obligé de céder. On ne peut les mettre tous en prison. Tout de même !

## Qui ne dit mot consent-il vraiment ?

Peut-on vraiment laisser, sous nos yeux, nos enfants être ainsi kidnappés par l'État, arrachés à leur famille, à leur foi et a fortiori à l'Église ? Peut-on lâchement les larguer ? Dans ce domaine anthropologique bien plus profondément que dans le domaine économique, le fossé se creuse et devient un abîme vertigineux entre Nord et Sud de la planète, mais aussi entre Occident laxiste et islam intégriste dont on fait le lit. Les musulmans de France menacent, à juste titre, de ne plus envoyer leurs enfants dans les écoles françaises enseignant de telles abominations.

En pleine préparation du synode sur la Famille, comment nier que rien ne la dynamite du dedans autant que le gender (on ne peut même plus tomber amoureux puisque l'autre peut changer d'orientation sexuelle comme et quand il veut !).

Tant de parents sont inquiets sinon catastrophés. Ce drame, tragique pour l'avenir de leurs enfants, j'entends si peu de voix d'évêques le dénoncer avec force.

Mais que font donc les différentes commissions épiscopales de la famille, de l'enfance de la jeunesse, de l'éducation ? Pourquoi leurs récents documents n'alertent-ils pas parents, éducateurs, et professeurs sur un tel déni de bon sens imposé à nos élèves ? Ils auraient dû le faire en amont vu son orchestration internationale, car cette idéologie visant l'hégémonie mondiale s'annonçait depuis Beijing 95. Ces commissions sont-elles vraiment au courant ? Mais c'est leur devoir de l'être, car c'est de leur devoir de sonner le tocsin, quand ces enfants et jeunes dont ils ont la charge sont ainsi soumis à un tel harcèlement. [14]

On a envie de leur dire : « Cette souffrance des tout-petits de votre peuple, de leurs parents horrifiés, l'entendez-vous vraiment parmi tant d'autres cris et larmes, dont vous vous faites si bien l'écho ? Une parole forte, intransigeante, unanime de votre part pourrait reconforter, encourager tous ceux qui luttent désespérément contre cette hydre tentaculaire et planétaire en train de noyauter les mondes de la politique et de l'éducation si ce n'est de la pensée. » D'autant plus que réagir sans tarder peut encore éviter le pire : l'extension annoncée à toutes les écoles y compris celles sous contrat. Après, il sera trop tard. On se mordra les doigts, d'avoir été lâche, quand il fallait crier.

À Lourdes, j'aurais aimé que « le cri de ceux qui vivent cette souffrance » et en sont angoissés ait été non pas entendu — car il l'est sûrement par la plupart de nos évêques (au moins in petto), mais explicité, pour pouvoir être répercuté. L'Assemblée plénière était une tribune rêvée pour cela. Quelques phrases, pour préciser dans ce sens l'attention aux pauvres, aurait pu être décisive. Mais... rien !

En attendant et espérant la suivante, rendez-vous à la Manif pour tous, le 2 février, fête familiale par excellence, puisque nous n'avons guère plus que nos pieds pour parler, dans un régime virant à une forme de dictature, bâillonnant nos lèvres, chloroformant notre intelligence, imposant la pensée unique (de lois iniques). En nous rappelant ce mot du cardinal Sin de Manille : « *Face au mal, neutralité équivaut à complicité. Si la hiérarchie aux Philippines s'était tue face au scandale, elle aurait mérité, à tout jamais, le reproche de lâcheté et de complicité avec le mal.* »

Et la consigne du Pape à Rio : « *Aujourd'hui un chrétien n'est pas un chrétien s'il n'est pas révolutionnaire. Je vous demande d'être révolutionnaires. Je vous demande de vous révolter contre cette culture du provisoire qui, au fond,*



*croit que vous n'êtes pas en mesure d'assumer vos responsabilités et que vous n'êtes pas capables d'aller à contre-courant. Ayez le courage d'être heureux ! Jeunes, en vous, j'ai confiance. »*

Oui, de ces jeunes soyons dignes et fiers. Vivons à la hauteur de leur cœur. Ne les méprisons pas. Ne les décevons pas. Ne les trahissons pas. Que notre tiédeur n'éteigne pas leur ferveur. Que nos lâchetés n'étouffent pas leur radicalité. Que nos peurs ne paralysent pas leurs ardeurs. Au contraire, laissons-nous entraîner par leur enthousiasme, stimuler par leur courage, booster par leurs audaces, contaminer par leur joie contagieuse, irradier par leurs regards-lumière.

Être lâche, nous n'en n'avons plus le droit : lâcheté égale complicité. Jouer à l'autruche, nous n'en n'avons plus le choix : [ lucidité égale intrépidité<sup>[5]</sup>].

Non, nous ne céderons pas. Nous ne lâcherons pas. Nous ne faillirons pas. Nous ne calerons pas. Nous ne souillerons pas notre conscience. Nous ne trahirons pas notre bon sens. Nous ne renierons pas notre espérance. Nous ne bâillonnerons pas nos lèvres. Nous ne décevrons pas l'attente d'une multitude de jeunes. Nous ne serons pas sourds aux cris des enfants. Nous ne provoquerons pas leurs larmes. Ces enfants bientôt tués pour refus de dire « papa » à une femme.

Nous ne stériliserons pas le sang de ces jeunes par millions, chair à canon — écrabouillés dans nos tranchées voici 100 ans. Ayant versé leur sang (comme ceux de 39-45) pour sauver notre liberté, notre nation. Nous serons prêts comme eux, à verser le nôtre, pour que l'enfant ne soit pas chosifié, commercialisé, industrialisé, ou simplement trompé, violé et perverti en son âme comme en son corps.

En son identité sexuelle, comme en sa vie spirituelle. À genoux devant notre Seigneur, nous serons debout face à un persécuteur (dixit Benoît XVI). Nous serons les hommes et les femmes du courage. Nous nous battons en déjà grands vainqueurs <sup>[16]</sup>.



## Notes

[1] En France, une nouvelle loi est imminente, faisant de l'IVG « un droit garanti par un service public » et « un acte médical comme un autre, dénué de représentations moralisatrices » impliquant de supprimer la condition de détresse dans la disposition légale actuelle en remplaçant celle-ci par « la femme qui ne souhaite pas poursuivre une grossesse », supprimer le délai de réflexion de 7 jours, et surtout la clause de conscience, et d'ouvrir à infirmière, sage-femme, conseiller conjugal, la délivrance de la première attestation d'IVG. Gèn'éthique, n° 160, nov 2013.

[2] Sur ce sujet, je me permets de vous renvoyer à mon livre : SOS, la vie, on la tue...

[3] Cardinal Bergoglio, Buenos Aires, 31.08.05.

[4] Comme lors de la fantastique marche blanche, suite aux assassinats de plusieurs adolescentes. Alors que la loi incriminée en permettra un bien plus grand nombre sur la durée

[5] Aux Pays-Bas et aux USA, partis politiques et puissants mouvements d'opinion font pression en ce sens. En Suisse, le Parlement fédéral discute de la dépénalisation de l'inceste. Argument : « puisqu'ils s'aiment ! » Références et détails dans mon SOS ! L'amour, on le prostitue, éditions du Jubilé et de l'Emmanuel.

[6] Voir entre autres le site de la ligne Azur, recommandé par le ministère de l'Éducation nationale.

[7] International Guidelines on Sexuality Education de l'UNESCO 2009 est dépassé par le document : Normes d'éducation sexuelle en Europe programmé par l'OMS. Il prône dès les 2-3 ans, la masturbation infantile, la découverte des organes génitaux des autres. Dès 6 ans, ils doivent apprendre leurs droits sexuels et dès 9 ans initiés à la contraception et à l'IVG, ainsi qu'alertés sur les dangers de ce christianisme, toujours contre la jouissance sexuelle. à 15 ans, on est mûr pour les rapports sexuels tarifés. Sans parler évidemment du gender affleurant à toutes les pages. Avant même que ce document ne devienne normatif pour toute l'Union européenne, ces initiations sont déjà présentes dans nombre de programmes. Le n° de janvier d'Astrapi présente la pilule contraceptive aux 9-11 ans. Sans dire mot évidemment de ses possibles effets secondaires parfois cancéreux et mortels. Voir : La pilule contraceptive, du Prof. Henri Joyeux, préfacé par le Prof. Luc Montagnier, éd. du Rocher, 2013. En Suisse romande, le seul organisme habilité pour ces cours est le très homosexuant Prof (mille !). Les parents (j'en connais plusieurs), qui osent refuser d'y envoyer leur enfant, reçoivent insultes et menaces. En Allemagne, des parents en ont été condamnés par la justice.

[8] Depuis 2011 : l'appli SnapChat permet d'échanger des photos qui s'autodétruisent en 10 secondes. Bon nombre d'ados y sont déjà accros. 400 millions de photos échangées quotidiennement, sans laisser aucune trace, dont un grand nombre à caractère sexuel.

[9] À H. de Castries 15.01, et 13.4.02.

[10] Vérifiant le diagnostic d'Alexis de Tocqueville : « L'État reçoit et souvent prend les enfants des bras de sa mère pour le confier à ses agents, c'est lui qui se charge d'inspirer à chaque génération ses sentiments et de lui inspirer ses idées. L'uniformité règne dans les études comme dans tout le reste, la liberté comme la diversité disparaissent chaque jour. »

[11] Je reprends ici 2 pages de mon Mai 13.

[12] Même OPA de l'État pour les cours dits d'éducation sexuelle : « Ils contreviennent à la liberté de conscience des parents et de leurs enfants et disqualifient les parents en contournant leur autorité », Dr P. Morinière. Figaro. 5.3.13.

[13] « La famille, qui selon le dessein de Dieu est la cellule de base de la société [est] sujet de droits et de devoirs antérieurs à ceux de l'État et de n'importe quelle communauté. (...) L'Église prend ouvertement et avec vigueur la défense des droits de la famille contre les usurpations intolérables de la société et de l'État. (...) Chaque famille a "le droit d'éduquer ses enfants conformément à ses propres traditions et à ses valeurs culturelles et religieuses" », Familiaris Consortio, n° 46. Jean-Paul II

[14] En juin 2013, une déclaration de la commission épiscopale pour la famille se voulant neutre, ne mentionne même pas la genderisation imminente des enfants. C'est évidemment impossible qu'un évêque soit au courant de tout, mais chaque diocèse ne devrait-il pas se doter d'un (jeune) webmaster, surfant tous les jours sur la toile et remettant chaque semaine à l'évêque un compte rendu des différents réseaux, sites et blogs, puis répercuté auprès de tous les curés, ceux-ci à leur tour sensibilisant leur peuple.

[15] « Qui ne gueule pas la vérité quand il sait la vérité, se fait complice des menteurs et des faussaires », Péguy.

[16] 4e page de l'Agenda 2014 pour tous (éd. TerraMare). Et pour soutenir ce courage, voici déjà 4 belles victoires : 1. Le référendum du peuple croate, faisant préciser dans la Constitution ce qui de toute évidence était l'optique du législateur : le mariage implique l'homme et la femme. Cela contre l'avis du Président et du Premier ministre. 2. Le rejet par le Parlement européen de la résolution Estrela sur le droit à l'avortement et l'éducation sexuelle qui rejetait toute objection de conscience dans ces domaines (mais victoire partielle, car déclarée relevant des États membres, non de l'Union). 3. Le succès fulgurant de la pétition « Un de nous » pour la protection de l'embryon : 1 700 000 signataires, dont notre pape. Dont acte. 4. Les Manifs pour tous 000 personnes (à deviennent mondialement contagieuses : à Formose, 300 voir sur YouTube). Toutes les capitales d'Europe, après Varsovie et Belgrade, s'y préparent.